

**BDO PARIS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 3 000 000 euros**  
**Siège social : 43 - 47, Avenue de la Grande Armée**  
**75116 PARIS**  
**480 307 131 RCS PARIS**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 17 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 17 mars,  
A 9 heures,

Les associés de la société **BDO PARIS**, société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Les membres du comité social et économique, régulièrement convoqués, sont Mmes Laureen PIVATY et Anne-Florence KLEIN.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Sébastien HAAS**, en sa qualité de Directeur Général de la Société.

**La société ARCADE AUDIT**, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 93 015 actions sur les 93 017 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2024,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 et quitus à la Présidente et au Directeur Général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, approuve lesdits rapports ainsi que lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 642 990 euros.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 1 642 990 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 642 990 euros
<b>En totalité à titre de dividendes</b>	

En outre, l'Assemblée Générale décide de prélever la somme de 620 euros sur le poste « Autres réserves » (lequel s'établira à 15 497 euros après prélèvement) pour distribuer des dividendes d'un montant global de 1 643 610 euros, **soit 17,67 euros par action.**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **3 354 315 euros.**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 643 610 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à **compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices clos le	Dividendes	Revenu distribué éligible à la réfaction de 40 %	Revenu distribué non éligible à la réfaction de 40 %
30/09/2023	1 828 631 €	1 828 631 €	0 €
30/09/2022	2 600 000 €	2 600 000 €	0 €
30/09/2021	1 500 000 €	1 500 000 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au **JOURNAL LA LOI**, une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et au moins un associé présent.

DocuSigned by:  
*Sébastien Haas*  
924BF5357489437...

**Sébastien HAAS**  
Président de séance

DocuSigned by:  
*Vincent GENIBREL*  
88683E3422AC47A...

**Vincent GENIBREL**  
Associé

## SAS BDO PARIS

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

## Etats Financiers

du 01/10/2023 au 30/09/2024

Copie certifiée conforme à  
l'original

DocuSigned by:  
*Arnaud Naudan*  
9EE9AEBAFDC2402...

## Comptes Annuels

## Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	37 688 445	35 148 561	2 539 884	7,23
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>37 688 445</b>	<b>35 148 561</b>	<b>2 539 884</b>	<b>7,23</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	3 265 369	4 411 057	-1 145 689	-25,97
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	72 667	74 648	-1 981	-2,65
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	2 512 766	2 788 749	-275 983	-9,90
Autres produits	38 220	120 630	-82 411	-68,32
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>40 312 098</b>	<b>38 132 588</b>	<b>2 179 510</b>	<b>5,72</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	16 460 087	17 676 828	-1 216 741	-6,88
Impôts, taxes et versements assimilés	642 218	504 098	138 120	27,40
Salaires et traitements	13 032 836	10 815 295	2 217 540	20,50
Charges sociales	6 026 250	5 062 235	964 015	19,04
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	419 986	384 076	35 910	9,35
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	740 660	913 496	-172 836	-18,92
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	340 597	25 000	315 597	NS
Autres charges	107 210	171 161	-63 951	-37,36
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>37 769 843</b>	<b>35 552 189</b>	<b>2 217 654</b>	<b>6,24</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 542 255</b>	<b>2 580 399</b>	<b>-38 144</b>	<b>-1,48</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 047	19 324	1 724	8,92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>21 047</b>	<b>19 324</b>	<b>1 724</b>	<b>8,92</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-21 047</b>	<b>-19 324</b>	<b>-1 724</b>	<b>8,92</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>2 521 208</b>	<b>2 561 075</b>	<b>-39 867</b>	<b>-1,56</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	127 345	7 181	120 164	NS
Sur opérations en capital	3 000		3 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>130 345</b>	<b>7 181</b>	<b>123 164</b>	<b>NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		54 000	-54 000	-100,00
Sur opérations en capital	1 500		1 500	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 500</b>	<b>54 000</b>	<b>-52 500</b>	<b>-97,22</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>128 845</b>	<b>-46 819</b>	<b>175 664</b>	<b>-375,20</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	428 823	289 941	138 882	47,90
Impôts sur les bénéfices (X)	578 240	395 684	182 556	46,14
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>40 442 443</b>	<b>38 139 768</b>	<b>2 302 674</b>	<b>6,04</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>38 799 453</b>	<b>36 311 137</b>	<b>2 488 315</b>	<b>6,85</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 642 990</b>	<b>1 828 631</b>	<b>-185 641</b>	<b>-10,15</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 043	9 083	11 960	131,67

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	350 642	350 642		
Fonds commercial (1)	384 515		384 515	384 515
Autres immobilisations incorporelles	413 286		413 286	413 286
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 270 985	2 403 132	867 852	1 063 093
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	243 204		243 204	197 853
Autres immobilisations financières	3 775		3 775	5 275
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 666 407</b>	<b>2 753 774</b>	<b>1 912 633</b>	<b>2 064 023</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	12 992 479	1 451 709	11 540 770	10 135 958
Autres créances	1 452 751		1 452 751	949 872
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 108 961		1 108 961	2 951 122
Charges constatées d'avance (3)	173 402		173 402	199 537
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 727 593</b>	<b>1 451 709</b>	<b>14 275 884</b>	<b>14 236 489</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 394 001</b>	<b>4 205 483</b>	<b>16 188 517</b>	<b>16 300 512</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 088 160	1 123 372

## Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38 818	38 818
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 117	16 117
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 642 990</b>	<b>1 828 631</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 997 925</b>	<b>5 183 566</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	150 000	25 000
Provisions pour charges	190 597	126 739
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>340 597</b>	<b>151 739</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	438	7 141
Emprunts et dettes financières diverses (3)	583 885	749 051
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 994 563	2 113 224
Dettes fiscales et sociales	6 179 759	5 088 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 107 944	1 759 844
Produits constatés d'avance	983 405	1 247 329
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 849 996</b>	<b>10 965 208</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 188 517</b>	<b>16 300 512</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	382 765	623 944
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 467 231	10 341 263
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	438	7 141
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 16 188 517 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 642 990 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : de 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : de 3 à 10 ans
- \* Mobilier : de 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	384 515			384 515
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763 928			763 928
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 148 444</b>			<b>1 148 444</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 545 740	39 475		1 585 215
- Matériel de transport	8 296	11 604	8 296	11 604
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500 500	173 666		1 674 166
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 054 536</b>	<b>224 745</b>	<b>8 296</b>	<b>3 270 985</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	203 128	45 351	1 500	246 979
<b>Immobilisations financières</b>	<b>203 128</b>	<b>45 351</b>	<b>1 500</b>	<b>246 979</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 406 107</b>	<b>270 096</b>	<b>9 796</b>	<b>4 666 407</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		224 745	45 351	270 096
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>224 745</b>	<b>45 351</b>	<b>270 096</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 296	1 500	9 796
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>8 296</b>	<b>1 500</b>	<b>9 796</b>

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apport ARGOS en 2013			62 563	62 563
Acquisition clientèle M HAAS	103 950			103 950
Apport BSO 01/10/2021			218 002	218 002
<b>Total</b>	<b>103 950</b>		<b>280 565</b>	<b>384 515</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	350 642			350 642
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>350 642</b>			<b>350 642</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	972 871	200 721		1 173 592
- Matériel de transport	8 296	1 758	8 296	1 758
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 010 276	217 506		1 227 782
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 991 443</b>	<b>419 986</b>	<b>8 296</b>	<b>2 403 132</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 342 085</b>	<b>419 986</b>	<b>8 296</b>	<b>2 753 774</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 865 612 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	243 204		243 204
Autres	3 775		3 775
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 992 479	11 904 320	1 088 160
Autres	1 452 751	1 452 751	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	173 402	173 402	
<b>Total</b>	<b>14 865 612</b>	<b>13 530 473</b>	<b>1 335 139</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	45 351		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	136 855
Clients - Travaux en cours	2 523 192
Clients - Factures à établir groupe	172 479
Fourn. avoirs non reçus groupe	97 800
Prov. IJSS. à recevoir	14 182
Etat - produits à recevoir	5 500
<b>Total</b>	<b>2 950 008</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 002,89 € décomposé en 93 017 titres d'une valeur nominale de 32,25 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	93 017	32,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 017	32,25

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 828 631
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 828 631</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	1 828 631
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 828 631</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission	38 818				38 818
Réserve légale	300 000				300 000
Réserves générales	16 117				16 117
Résultat de l'exercice	1 828 631	-1 828 631	1 642 990	1 828 631	1 642 990
<i>Dividendes</i>		<i>1 828 631</i>			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>5 183 566</b>		<b>1 642 990</b>	<b>1 828 631</b>	<b>4 997 925</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 000	150 000	25 000		150 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	126 739	190 597	126 739		190 597
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>151 739</b>	<b>340 597</b>	<b>151 739</b>		<b>340 597</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		340 597	151 739		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 849 996 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	438	438		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	486 781	274 330	212 451	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 994 563	1 994 563		
Dettes fiscales et sociales	6 179 163	6 008 849	170 314	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 205 645	1 205 645		
Produits constatés d'avance	983 405	983 405		
<b>Total</b>	<b>10 849 996</b>	<b>10 467 231</b>	<b>382 765</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 600			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	228 207			
(**) Dont envers les associés	17 743			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 193 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	458 675
Fourn.fact.non parvenues groupe	292 159
Int courus C/C PM à Payer	14 550
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	635 835
Personnel - Provision Primes	1 036 250
Personnel - Provision Participation	428 823
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	292 010
Prov.Charges soc. s/Primes	497 260
Prov.Charges soc. à payer	85 765
Etat - charges à payer	99 366
taxe apprentissage	7 816
Clients - Avoirs à établir groupe	66 587
Divers charges à payer	870 000
<b>Total</b>	<b>4 785 096</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	165 302		
Charges constatées d avance groupe	8 100		
<b>Total</b>	<b>173 402</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	983 405		
<b>Total</b>	<b>983 405</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
Expertise comptable	10 881 640
Commissariat aux comptes	15 877 908
Conseil	9 522 299
Autres	1 345 387
Juridique	61 211
<b>TOTAL</b>	<b>37 688 445</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 047	19 324
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>21 047</b>	<b>19 324</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-21 047</b>	<b>-19 324</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	1 003	
79100901 - Transfert Charges Groupe fonct supp	464 011	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	52 044	
79110001 - Transfert charges Formation	54 667	
79111070 - Remboursement formation exo	20 700	
79112000 - Remboursement prévoyance	129 503	
79140000 - Transfert charges du Personnel	598	
79140901 - Transfert charge Personnel GROUPE	924 522	
	1 647 049	
<b>Total</b>	<b>1 647 049</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 500	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		127 345
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 500</b>	<b>130 345</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 149 451 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	597 804
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	
<b>597 804</b>	
<b>C. Déficit reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	
<b>149 451</b>	
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO PARIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

# BDO PARIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 euros

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024



ARCADE AUDIT

19, rue du Général Foy  
75008 PARIS

*Société inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux comptes de Paris*

A l'assemblée générale de la société BDO Paris,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO PARIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 mars 2025

**ARCADE AUDIT**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Idelon-Riton', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Marie IDELON-RITON



## **SAS BDO PARIS**

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

## **Etats Financiers**

du 01/10/2023 au 30/09/2024

## Comptes Annuels

## Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	37 688 445	35 148 561	2 539 884	7,23
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>37 688 445</b>	<b>35 148 561</b>	<b>2 539 884</b>	<b>7,23</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	3 265 369	4 411 057	-1 145 689	-25,97
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	72 667	74 648	-1 981	-2,65
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	2 512 766	2 788 749	-275 983	-9,90
Autres produits	38 220	120 630	-82 411	-68,32
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>40 312 098</b>	<b>38 132 588</b>	<b>2 179 510</b>	<b>5,72</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	16 460 087	17 676 828	-1 216 741	-6,88
Impôts, taxes et versements assimilés	642 218	504 098	138 120	27,40
Salaires et traitements	13 032 836	10 815 295	2 217 540	20,50
Charges sociales	6 026 250	5 062 235	964 015	19,04
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	419 986	384 076	35 910	9,35
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	740 660	913 496	-172 836	-18,92
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	340 597	25 000	315 597	NS
Autres charges	107 210	171 161	-63 951	-37,36
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>37 769 843</b>	<b>35 552 189</b>	<b>2 217 654</b>	<b>6,24</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 542 255</b>	<b>2 580 399</b>	<b>-38 144</b>	<b>-1,48</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 047	19 324	1 724	8,92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>21 047</b>	<b>19 324</b>	<b>1 724</b>	<b>8,92</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-21 047</b>	<b>-19 324</b>	<b>-1 724</b>	<b>8,92</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>2 521 208</b>	<b>2 561 075</b>	<b>-39 867</b>	<b>-1,56</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	127 345	7 181	120 164	NS
Sur opérations en capital	3 000		3 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>130 345</b>	<b>7 181</b>	<b>123 164</b>	<b>NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		54 000	-54 000	-100,00
Sur opérations en capital	1 500		1 500	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 500</b>	<b>54 000</b>	<b>-52 500</b>	<b>-97,22</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
	<b>128 845</b>	<b>-46 819</b>	<b>175 664</b>	<b>-375,20</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	428 823	289 941	138 882	47,90
Impôts sur les bénéfices (X)	578 240	395 684	182 556	46,14
Total des produits (I+III+V+VII)	40 442 443	38 139 768	2 302 674	6,04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 799 453	36 311 137	2 488 315	6,85
<b>BENEFICE OU PERTE</b>				
	<b>1 642 990</b>	<b>1 828 631</b>	<b>-185 641</b>	<b>-10,15</b>
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				
	21 043	9 083	11 960	131,67

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	350 642	350 642		
Fonds commercial (1)	384 515		384 515	384 515
Autres immobilisations incorporelles	413 286		413 286	413 286
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 270 985	2 403 132	867 852	1 063 093
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	243 204		243 204	197 853
Autres immobilisations financières	3 775		3 775	5 275
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 666 407</b>	<b>2 753 774</b>	<b>1 912 633</b>	<b>2 064 023</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	12 992 479	1 451 709	11 540 770	10 135 958
Autres créances	1 452 751		1 452 751	949 872
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 108 961		1 108 961	2 951 122
Charges constatées d'avance (3)	173 402		173 402	199 537
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 727 593</b>	<b>1 451 709</b>	<b>14 275 884</b>	<b>14 236 489</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 394 001</b>	<b>4 205 483</b>	<b>16 188 517</b>	<b>16 300 512</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 088 160	1 123 372

## Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38 818	38 818
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 117	16 117
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 642 990</b>	<b>1 828 631</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 997 925</b>	<b>5 183 566</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	150 000	25 000
Provisions pour charges	190 597	126 739
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>340 597</b>	<b>151 739</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	438	7 141
Emprunts et dettes financières diverses (3)	583 885	749 051
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 994 563	2 113 224
Dettes fiscales et sociales	6 179 759	5 088 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 107 944	1 759 844
Produits constatés d'avance	983 405	1 247 329
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 849 996</b>	<b>10 965 208</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 188 517</b>	<b>16 300 512</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	382 765	623 944
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 467 231	10 341 263
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	438	7 141
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 16 188 517 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 642 990 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : de 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : de 3 à 10 ans
- \* Mobilier : de 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	384 515			384 515
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763 928			763 928
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 148 444</b>			<b>1 148 444</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 545 740	39 475		1 585 215
- Matériel de transport	8 296	11 604	8 296	11 604
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500 500	173 666		1 674 166
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 054 536</b>	<b>224 745</b>	<b>8 296</b>	<b>3 270 985</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	203 128	45 351	1 500	246 979
<b>Immobilisations financières</b>	<b>203 128</b>	<b>45 351</b>	<b>1 500</b>	<b>246 979</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 406 107</b>	<b>270 096</b>	<b>9 796</b>	<b>4 666 407</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		224 745	45 351	270 096
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>224 745</b>	<b>45 351</b>	<b>270 096</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 296	1 500	9 796
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>8 296</b>	<b>1 500</b>	<b>9 796</b>

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apport ARGOS en 2013			62 563	62 563
Acquisition clientèle M HAAS	103 950			103 950
Apport BSO 01/10/2021			218 002	218 002
<b>Total</b>	<b>103 950</b>		<b>280 565</b>	<b>384 515</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	350 642			350 642
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>350 642</b>			<b>350 642</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	972 871	200 721		1 173 592
- Matériel de transport	8 296	1 758	8 296	1 758
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 010 276	217 506		1 227 782
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 991 443</b>	<b>419 986</b>	<b>8 296</b>	<b>2 403 132</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 342 085</b>	<b>419 986</b>	<b>8 296</b>	<b>2 753 774</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 865 612 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	243 204		243 204
Autres	3 775		3 775
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 992 479	11 904 320	1 088 160
Autres	1 452 751	1 452 751	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	173 402	173 402	
<b>Total</b>	<b>14 865 612</b>	<b>13 530 473</b>	<b>1 335 139</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	45 351		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	136 855
Clients - Travaux en cours	2 523 192
Clients - Factures à établir groupe	172 479
Fourn. avoirs non reçus groupe	97 800
Prov. IJSS. à recevoir	14 182
Etat - produits à recevoir	5 500
<b>Total</b>	<b>2 950 008</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 002,89 € décomposé en 93 017 titres d'une valeur nominale de 32,25 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	93 017	32,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 017	32,25

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 828 631
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 828 631</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	1 828 631
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 828 631</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission	38 818				38 818
Réserve légale	300 000				300 000
Réserves générales	16 117				16 117
Résultat de l'exercice	1 828 631	-1 828 631	1 642 990	1 828 631	1 642 990
<i>Dividendes</i>		<i>1 828 631</i>			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>5 183 566</b>		<b>1 642 990</b>	<b>1 828 631</b>	<b>4 997 925</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 000	150 000	25 000		150 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	126 739	190 597	126 739		190 597
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>151 739</b>	<b>340 597</b>	<b>151 739</b>		<b>340 597</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		340 597	151 739		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 849 996 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	438	438		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	486 781	274 330	212 451	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 994 563	1 994 563		
Dettes fiscales et sociales	6 179 163	6 008 849	170 314	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 205 645	1 205 645		
Produits constatés d'avance	983 405	983 405		
<b>Total</b>	<b>10 849 996</b>	<b>10 467 231</b>	<b>382 765</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 600			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	228 207			
(**) Dont envers les associés	17 743			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 193 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	458 675
Fourn.fact.non parvenues groupe	292 159
Int courus C/C PM à Payer	14 550
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	635 835
Personnel - Provision Primes	1 036 250
Personnel - Provision Participation	428 823
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	292 010
Prov.Charges soc. s/Primes	497 260
Prov.Charges soc. à payer	85 765
Etat - charges à payer	99 366
taxe apprentissage	7 816
Clients - Avoirs à établir groupe	66 587
Divers charges à payer	870 000
<b>Total</b>	<b>4 785 096</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	165 302		
Charges constatées d avance groupe	8 100		
<b>Total</b>	<b>173 402</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	983 405		
<b>Total</b>	<b>983 405</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
Expertise comptable	10 881 640
Commissariat aux comptes	15 877 908
Conseil	9 522 299
Autres	1 345 387
Juridique	61 211
<b>TOTAL</b>	<b>37 688 445</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 047	19 324
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>21 047</b>	<b>19 324</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-21 047</b>	<b>-19 324</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	1 003	
79100901 - Transfert Charges Groupe fonct supp	464 011	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	52 044	
79110001 - Transfert charges Formation	54 667	
79111070 - Remboursement formation exo	20 700	
79112000 - Remboursement prévoyance	129 503	
79140000 - Transfert charges du Personnel	598	
79140901 - Transfert charge Personnel GROUPE	924 522	
	1 647 049	
<b>Total</b>	<b>1 647 049</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 500	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		127 345
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 500</b>	<b>130 345</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 149 451 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	597 804
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	
	<b>597 804</b>
<b>C. Déficit reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	
	<b>149 451</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO PARIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

**Notes sur le compte de résultat**

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 196 personnes dont 24 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel
Auditeurs	115
Administratif	7
Associés	12
Collaborateurs expertise comptable	50
Consultants	12
<b>Total</b>	<b>196</b>

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 3 687 401 €

Adresse du siège social :

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :  
190 597 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 190 597 €

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 1 019 488 €